

## Rapport annuel 2025

L'année 2025 a été marquée par de nombreux anniversaires liés aux lignes et au chemin de fer. Très souvent, ces événements ont été l'occasion pour un chemin de fer de HECH de se présenter activement avec ses véhicules restaurés de manière exemplaire, que ce soit par des trajets de navette vers les lieux de fête, une participation directe à l'organisation ou une présence lors d'expositions de véhicules. Les retours ont été unanimement positifs. Ces événements ont permis de susciter de la meilleure façon qui soit l'intérêt du public pour la préservation du chemin de fer historique. Le patrimoine culturel que représente le « chemin de fer » a ainsi continué à gagner en importance.

L'association HECH s'est réunie le 17 mai 2025 à Burgdorf à l'occasion de sa 30<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire, après que l'organisation initialement prévue de la réunion n'ait pas pu avoir lieu pour des raisons compréhensibles. Les représentants des compagnies ferroviaires membres présents ont approuvé les points à l'ordre du jour, ainsi que la proposition de créer un groupe de travail chargé de la promotion de la relève et du soutien face aux défis réglementaires. Avec désormais 82 compagnies ferroviaires membres, nous avons ainsi entamé la nouvelle année associative.

Le comité directeur a connu des changements depuis lors. Le trésorier Simon Koller a démissionné de ses fonctions à la fin de l'année 2025. Nous allons « externaliser » ses tâches, comme on dit si bien. Sébastien Jarne, vice-président depuis la création de la HECH et représentant de la Suisse romande au sein de la direction de l'association, démissionnera également lors de la prochaine assemblée générale de 2026. Un grand merci à ces collègues pour leur longue collaboration au sein de l'association HECH.

Les projets suivants ont notamment marqué les travaux de l'association en 2025 et se poursuivront encore largement en 2026:

« Analyses de risques génériques pour les Courses sans contrôle suffisant de la marche des trains (Cscs) sur les réseaux à voie normale ainsi que sur les voies métriques et spéciales ». À cet égard, la directive modifiée introduite le 1<sup>er</sup> décembre 2025 par l'Office fédéral des transports a simplifié certains aspects, mais a laissé un besoin urgent d'action pour le HECH ainsi que pour les GI et les ETF concernés. En collaboration avec Enotrac AG, Thoune, les ambiguïtés ont pu être levées et les exigences pour le HECH ont été satisfaites pour mars 2026.

Problématique « Vapeur dans les tunnels sur les réseaux à voie normale » : le groupe de travail se réunit chaque année en mars et en novembre.

Le projet « R RTE 49910 », lancé en collaboration avec l'Union des transports publics (UTP), s'est achevé avec succès. La réglementation relative à la « maintenance des véhicules historiques » a suscité un vif intérêt dès le début. Le projet s'est achevé avec la formation d'introduction organisée au Musée des transports de Lucerne le 14 janvier 2026 pour présenter la « R RTE 49910 ». Les 130 participants issus des chemins de fer HECH et de l'UTP ont salué les résultats obtenus et ont rendu hommage au travail précieux accompli par le groupe de travail.

« Drehscheibe », l'application destinée au suivi et à la planification de la maintenance des véhicules, est sans cesse affinée, corrigée et adaptée aux besoins par l'équipe chargée de son développement.

Des avancées ont également été enregistrées concernant le thème « ETCS L2 ». Des sommités reconnues dans ce domaine ont pu être recrutées pour participer au groupe de travail. On attend avec impatience les premiers résultats.

La mise en œuvre de la loi sur le CO<sub>2</sub> a un impact considérable sur les chemins de fer de la HECH, qui exploitent des locomotives à vapeur. L'organisation du « remboursement des taxes sur le CO<sub>2</sub> » a ainsi dû être entièrement repensée et prise en charge par la HECH. Avec l'aide de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et du trésorier de l'Association des chemins de fer à vapeur de l'oberland zurichois (DVZO), ce travail fastidieux a été entrepris.

Le groupe de travail chargé par l'assemblée générale de la « promotion de la relève et du soutien face aux défis réglementaires » s'est réuni depuis lors dans le cadre d'ateliers. Les conclusions de ces discussions intéressantes seront présentées lors de la prochaine assemblée générale.

Un expert a été trouvé pour s'occuper du thème « Inventaire/évaluation du matériel roulant présentant une valeur historique ». Concernant les études sur l'utilisation de produits alternatifs à la place des combustibles fossiles, il n'y a malheureusement rien de nouveau à signaler, mais la recherche d'une solution ne peut pas être reportée indéfiniment.

Depuis sa création en 1995, l'engagement de l'association envers ses chemins de fer membres repose sur des activités bénévoles et volontaires. Cela permet également de maintenir les coûts pour les chemins de fer membres aussi bas que possible. L'avenir nous dira combien de temps cette approche pourra encore être maintenue. C'est à toute la famille HECH de se mobiliser ! Un grand merci pour cette excellente collaboration.

Hugo Wenger, président

07.03.2026